



Des questions ?

Le Snec vous
répond !

Prime d'équipement informatique

150€ net

pour tous les enseignants
de droit public

EN OCTOBRE 2021 !

Enseignants : Fiche de poste (Annexe II) à vérifier

Le chef d'établissement remet à chaque enseignant l'annexe 2 qui renseigne **toutes les heures effectuées durant l'année scolaire** (heures de cours, concertation, suivis de stages,...)

Ce document doit être signé par la direction et l'enseignant mais **peut être contesté dans un délai de 2 mois**. Les effectifs de classes figurant sur la fiche correspondent au nombre d'élèves sont arrêtés **au plus tard au 15 septembre 2021**.

En cas d'erreur, contacte ton référent régional.

Voir coordonnées [ICI](#) ou
sur le livret ou le site du Snec-CFTC !

PRIME D'ATTRACTIVITÉ

Cette prime est instaurée pour certains personnels en début de carrière afin de renforcer l'attractivité du métier d'enseignant.

En seront bénéficiaires les maîtres auxiliaires et les professeurs NON STAGIAIRES :

- **de la catégorie 3 dont l'indice brut est inférieur ou égal à 591**. La prime varie en fonction de l'indice de l'agent.

- **des catégories 2 et 4 entre le 2nd et le 7^{ème} échelon inclus**. La prime varie en fonction de l'échelon de l'agent.

Le Snec-CFTC trouve inacceptable que tous les enseignants stagiaires, promus par liste d'aptitude soient exclus de cette prime !

BAC STAV :

Disparition brutale des ECCF

Sans consultation préalable, l'Éducation nationale a imposé au ministère de l'agriculture **une modification de l'évaluation certificative en BAC STAV au profit du contrôle continu (CC)**.

Dès la session 2022, l'examen comprend :

- 6 épreuves ponctuelles terminales (EPT), dont une épreuve ponctuelle terminale anticipée
- 1 épreuve d'évaluation certificative en cours de formation (ECCF) en EPS
- Des notes de contrôle continu obtenues au cours des classes de 1^{ère} et de T^{ale}

Le CC représente 40% dans l'obtention du diplôme avec la répartition suivante : 8% pour le module S2 et 32% pour les 10 disciplines sans EPT.

Pour connaître les nouvelles modalités d'évaluation, les coefficients appliqués à chaque discipline du CC, la gestion des absences, etc. se référer à la note de service sur chloroFil.fr.

Le Snec-CFTC a reproché la brutalité de cette réforme ainsi que l'absence de concertation et de formation des équipes.

L'inspection s'est engagée à produire des recommandations pédagogiques et à libérer 2 demi-journées de concertation en établissement.

Une question ? ludovic.valerino@snec-cftc.fr.

